



Arrivée d'un nouvel agent technique en mairie



Bienvenue à Pascal !

Depuis ce mardi 1^{er} juillet, Monsieur Pascal GAUSSIER a intégré le personnel communal à temps complet (lundis, mardis, mercredis et vendredis).

Il travaillera avec Monsieur Florent THORAVAL pour participer à l'entretien des bâtiments communaux et des espaces verts ainsi qu'au maintien de la propreté dans le village.

Projet d'aménagement routier rue du Bec de Géline

Dans le centre-village, les habitants déplorent le passage régulier des poids-lourds, ce malgré l'interdiction* signalée à Nézel et à Aulnay-sur-Mauldre avec pour conséquences des risques sécuritaires et des dégradations qui s'intensifient.

Depuis début juin, un aménagement routier temporaire été mis en place route de La Falaise (continuité de la rue du Bec de Géline) pour empêcher que les camions s'engagent dans La Falaise.

En effet, la circulation de poids lourds dans le sens Aulnay vers Épône est impossible vu l'étroitesse de la rue de l'Elisée et de la rue des Ecoles.

Cet aménagement réalisé côté La Falaise, consiste en un rétrécissement de la chaussée à la sortie de la zone industrielle d'Aulnay-sur-Mauldre afin d'empêcher les camions de sortir vers La Falaise.

Si les résultats attendus par cet aménagement routier sont satisfaisants, il sera rendu définitif à la suite de cette période d'expérimentation.

Une étude est également en cours pour la requalification de la voirie et l'enfouissement des réseaux de la rue du Bec de Géline, notamment afin de trouver un équilibre entre les usages pour sécuriser les flux des piétons et des cyclistes avec ceux des voitures.



* À noter que les poids lourds peuvent traverser la commune dans le sens Épône vers Aulnay.

Horaires d'ouverture de la mairie - Été 2025 (2)

L'accueil de la mairie sera ouvert aux jours et horaires habituels (lundis et mardis de 15h à 17h30 - vendredis de 15h à 18h30) sauf :

- Vendredi 18 juillet 2025
- Du lundi 18 au vendredi 22 août 2025



N'hésitez pas à :

- Consulter notre site internet communal : www.la-falaise.fr
- Nous adresser vos demandes à tout moment par courriel (mairie@la-falaise.fr)

Inscriptions 2025/2026 à l'école et aux services périscolaires (2)

Vous pouvez encore inscrire votre enfant à l'école « Les 3 Tilleuls » de La Falaise comme suit :



- Se présenter en mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile : un formulaire sera à compléter sur place, tamponné de la mairie et vous sera remis.
- Prendre rendez-vous avec la directrice de l'école (01 30 95 86 88) et lui apporter le formulaire rempli en mairie, le livret de famille et le carnet de vaccinations. Pour une 1^{ère} inscription (entrée en petite section de maternelle par exemple), un certificat médical attestant de l'aptitude de l'enfant à fréquenter l'école maternelle vous sera demandé.

Les inscriptions aux services périscolaires auront lieu jusqu'au 31 juillet 2025 :



Depuis quelques années, afin de simplifier les démarches administratives de la rentrée scolaire, la mairie et l'école ont décidé de fusionner leur questionnaire afin de vous permettre de remplir **un dossier unique**.

Ce dossier sera à retourner complet (accompagné des pièces complémentaires listées, notamment une attestation d'assurance) en mairie, non pas à l'école. En effet, nous nous engageons à fournir ces informations à la directrice de l'école ainsi qu'aux services périscolaires.



Ce dossier unique a été soit distribué via l'école pour les enfants déjà inscrits en 2024/2025, soit adressé par voie postale pour les nouveaux inscrits déjà connus de la mairie le mardi 24 juin 2025.

Diffusion des alertes préfectorales

La Préfecture des Yvelines adresse en mairie diverses alertes (intempéries, canicule, pollution...) par SMS, que nous vous proposons de vous transférer dès réception en mairie.

Si vous souhaitez recevoir ces alertes, merci de compléter le coupon ci-dessous et de nous le déposer en mairie (accueil ou boîte aux lettres) afin que nous puissions constituer une liste de diffusion :



COUPON-INSCRIPTION À LA LISTE DE DIFFUSION DES ALERTES PRÉFECTORALES

NOM Prénoms

Adresse (n°+rue)

Courriel

N°
portable(s)

Registre des personnes vulnérables

Le recensement des personnes âgées, handicapées ou isolées est indispensable pour une intervention efficace et ciblée des services sociaux en cas de déclenchement de tout plan d'urgence.



Le registre des personnes vulnérables est un registre nominatif et confidentiel. Il comporte des informations relatives à l'identité, l'âge, l'adresse, les coordonnées téléphoniques et les personnes à prévenir en cas d'urgence. Ce registre est également communicable au Préfet, sur sa demande, à l'occasion du déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence, dans le cadre de l'organisation et de la coordination des interventions à domicile.

L'inscription dans le registre est facultative et nécessite une démarche volontaire. Toute personne se sentant en situation de fragilité peut demander son inscription au registre (personnes âgées de plus de 65 ans, handicapées ou isolées...). Un tiers peut également se charger de l'inscription (parent, médecin traitant, service d'aide ou de soins à domicile).

L'inscription sur le registre est possible à tout moment en complétant le formulaire disponible sur www.la-falaise.fr (démarches administratives) ou sur demande à mairie@la-falaise.fr. Les personnes qui se seront inscrites sur le registre « Plan canicule » ou qui s'inscrivent cette année n'auront pas à se réinscrire les années suivantes mais pourront annuler ou modifier leur inscription (changement de coordonnées téléphoniques...).

Comme chaque année, le Plan national Canicule est réactivé depuis le 1^{er} juin.

Nous sommes actuellement en période de vigilance saisonnière.

La canicule peut avoir un impact sanitaire considérable. Il est donc primordial de bien s'en protéger. Certaines mesures doivent être mises en place surtout chez les personnes les plus à risque.

Vous êtes invités à rester attentifs aux bulletins météo dans l'hypothèse d'un "épisode de fortes chaleurs" (couleur jaune sur la carte Météo France), voire d'un épisode caniculaire (couleur orange sur la même carte).

Pour mémoire, pour le département des Yvelines, un épisode de canicule est identifié si la température diurne est supérieure à 33°C durant trois jours consécutifs, et que la température nocturne ne descend pas en dessous de 19°C durant trois nuits consécutives.



La plateforme "Voisins Vigilants et Solidaires" vise à renforcer la sécurité de la commune de La Falaise en mettant en relation les habitants entre eux et avec la mairie grâce à leur téléphone portable.

- Pour s'inscrire, il suffit de se rendre sur le site www.voisinsvigilants.org et de remplir le formulaire d'inscription gratuit et simple, vous recevrez les alertes ou informations de la mairie par SMS grâce à un simple téléphone portable.
- Vous avez un téléphone portable mais pas accès à internet ou vous souhaitez être aidé(e) : contactez-nous pour faire la démarche en mairie.

Gestion des déchets végétaux

Lors de la collecte des végétaux du mercredi 4 juin écoulé, plusieurs adresses n'ont pas été collectées car la présentation des déchets verts n'étaient pas conformes.



GRAND PARIS
**SEINE
& OISE**
COMMUNAUTÉ URBAINE



Voici les principales non-conformités relevées :

- présentation dans un bac OM (système d'accrochage différent)
- présentation dans un bac non-conforme (poubelle ronde)
- présentation à l'extérieur du bac (sacs)



Les bacs mis à la disposition des usagers pour la collecte en porte-à-porte des déchets ménagers sont conformes aux normes en vigueur ; ils sont équipés d'un système d'accrochage pour permettre la collecte mécanisée, ce système est différent d'un bac à un autre.

Dans le cadre de la recommandation R437 de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) visant à prévenir les accidents et maladie musculosquelettiques des agents de collecte, les sacs ne sont plus autorisés.

Lors des collectes, les usagers peuvent sortir un bac de 240 litres et 2 fagots d'un mètre ficelés (diamètre maximal de 50 cm, branchages un diamètre maximal de 5 cm et poids total du fagot inférieur à 15 kg).



- Si vous n'avez pas/plus de bac à déchets verts, vous pouvez en commander un (taille unique 240 litres) directement sur <https://gpseo.fr/article/mes-jours-et-points-de-collecte-dechets>.
- Vous pourrez également y retrouver les jours et horaires d'ouverture des déchetteries.
- Télécharger l'application gratuite **Infos déchets GPSEO** pour :
 - vous abonner aux notifications personnalisées de rappel de sortie des bacs,
 - connaître la position des bornes de collecte de proximité,
 - vous guider jusqu'à la déchèterie la plus proche,
 - accompagner votre geste de tri et réduire vos déchets au quotidien...



INFOS DÉCHETS 01 30 33 90 00
Lundi au Vendredi de 9h > 12h et 14h > 17h

Vous avez un jardin : passez au compostage avec GPS&O !

GPS&O poursuit son engagement écologique en organisant des distributions de kit de compostage individuel au tarif préférentiel de 20 € (valeur réelle 85 € dont 65 € pris en charge par GPS&O).



Le kit de compostage individuel est composé d'un composteur de 400 litres en bois, d'un bio-sceau de 10 litres et d'un brass'compost. En complément de la remise de votre kit de compostage, vous bénéficierez d'une initiation au compostage de 45 min et d'un guide des bonnes pratiques !

Une session de distribution de composteurs à tarif préférentiel aura lieu le samedi 20 septembre sur le parvis du Théâtre de la Nacelle à Aubergenville. La formation se tiendra sur place, le même jour.



- Les réservations sont ouvertes à tous les habitants de GPS&O, quelle que soit la commune d'origine via le formulaire en ligne accessible avec le QR ci-contre.
- N'hésitez pas également à consulter régulièrement cette page régulièrement mise à jour avec de nouvelles dates.





Yvelines
Le Département

Pour la 14^{ème} année consécutive, le Département des Yvelines renouvelle son engagement culturel en apportant le 7^{ème} art au plus près des habitants dans 78 communes du territoire.

Du 15 août au 13 septembre 2025
Le Département vous offre 78 projections en plein air

YVELINES CINÉ

Accueil à partir de 19 h
Quiz à 20 h 30

Lancement du film à la tombée de la nuit

Vendredi 12 septembre
JUNGLE CRUISE
LA FALAISE
Parc de jeux de la Mauldre
Rue des Grands Prés

Yvelines
Le Département

Toutes les infos sur nos réseaux

À La Falaise, rendez-vous le vendredi 12 septembre 2025 à La Falaise pour une projection gratuite en plein air du film « Jungle Cruise ».

Accueil à partir de 19h - Animation quiz à 20h30 - Lancement du film à la tombée de la nuit.



Toutes les infos sur nos réseaux



Yvelines
Le Département



Yvelines
Le Département

Le Tour de France fait son grand retour sur les terres yvelinoises, après une absence l'an dernier liée aux Jeux Olympiques de Paris 2024.



Mantes-la-Ville
Un record durable

SITE DÉPART DIMANCHE 27 JUILLET 2025
Parc de la Vallée. 9 rue du 8 mai 1945



Partenaire privilégié depuis plus de 15 ans, le Département des Yvelines et Amaury Sport Organisation - ASO ont réaffirmé en 2025 leur volonté de pérenniser leurs partenariats jusqu'en 2029 avec le départ de la dernière étape du Tour de France (ainsi que les départs des 2 premières étapes de la course Paris-Nice).

Rendez-vous le dimanche 27 juillet à Mantes-la-Ville,
Parc de la Vallée - 9 rue du 8 mai 1945
pour le départ de la 21e et dernière étape du Tour de France 2025.

De nombreuses animations seront proposées au public dès 13h sur le site et les 22 équipes se présenteront sur le podium à partir de 15h. La caravane publicitaire partira à 14h10 et empruntera le même parcours que les coureurs, 2h avant. Le départ de la course sera lui donné à 16h10.

Cette dernière étape, qui aboutira à la traditionnelle arrivée sur les Champs-Élysées, traversera les villes yvelinoises de Limay, Porcheville, Gargenville, Épône, Nézel, Aulnay-sur-Mauldre, Bazemont, Maule, Les Alluets-le-Roi, Crespières, Davron, Feucherolles, Chavenay, Villepreux, Fontenay-le-Fleury, Saint-Cyr-l'École, Versailles, Viroflay et Vélizy avant de rejoindre les Hauts-de-Seine puis Paris.



*Nous vous souhaitons d'excellentes vacances à
toutes et tous.*

Maryse DI BERNARDO et le conseil municipal

